

République Française

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau

# COMMUNE DE BATZENDORF

## DELIBERATION du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 5

**Séance du 8 avril 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq le huit avril à 20h, le conseil municipal régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Madame Richarde BONATI-VELTEN.*

**Membres présents ayant pris à la délibération n°2025/18 :**

*Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Marie-Laure PFEIL, M. Jean-Noël BURG, Mme Nathalie ANTONI, Mme Richarde BONATI-VELTEN, M. Eric HIRSCH, M. Geoffrey LANG, Mme Estelle OHLMANN, M. Jean-Marie STEINMETZ.*

**Membres absents à la délibération n°2025/18 :**

*M. Kévin DEBES, M. Sébastien FUCHS, Mme Tania LAZARUS, Mme Emmanuelle MULLER WEIBEL, M. Mathieu TRAUTTMANN.*

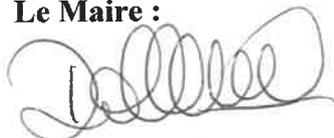
**Délibération 2025/18**

**objet : Demande de subvention de la chorale Sainte Cécile**

Le Maire soumet au conseil municipal le courrier de la Présidente de la Chorale Sainte Cécile sollicitant une subvention annuelle et pérenne pour l'engagement de son groupe de fidèles dans l'animation liturgique.

Considérant que la Commune n'octroie aucune subvention de fonctionnement régulière aux associations locales et culturelles et vu qu'aucun projet spécifique n'est produit à l'appui de la demande, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas accorder de subvention à la chorale Sainte Cécile.

**Le Maire :**



**Isabelle DOLLINGER**

**La secrétaire de séance :**



**Richarde BONATI-VELTEN**

Certifié Exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le ... 11 AVR. 2025  
et de la publication le ..... 11 AVR. 2025

Le Maire,

